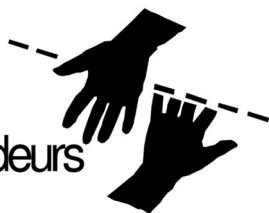


Grenoble, le 18/06/2020

Accueil
Demandeurs
d'Asile



Conseil d'administration et bureau de l'ADA

1) L'Assemblée générale de l'ADA est composée des membres fondateurs : un représentant de chacune de ces associations : Amnesty International, la Cimade, le Diaconat Protestant, l'ODTI et le Secours Catholique.

Et des Membres actifs, c'est à dire de toute personne à jour de sa cotisation.

2 Le CA de l'ADA est constitué d'un représentant de chacune des associations fondatrices.

Et des adhérents élus au cours de l'AG du 8 juin 2020.

Anne-Marie Ballain, Kevin Blavet, Denise Boux, Maureen Clappe, Michel Crozas, Marie-Pierre Fournier, René Frank, Karine Gatelier, Jacqueline Leininger, Clémentine Mathis, Rudina Muca, Dominique Pascal, Dominique Poncet, Jean-Michel Reynaud, Pierre Rogery, Anne Thirion, Odile Valiron.

3) Le bureau est composé de :

Jacqueline Leininger : Présidente

Jean-Michel Reynaud : Vice-Président

Denise Boux : Trésorière

Pierre Rogery : Trésorier adjoint

Marie-Pierre Fournier : Secrétaire

Karine Gatelier

Clémentine Mathis

Odile Valiron

Jacqueline LEININGER